

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Haffide BOULAKRAS, directeur adjoint, chargé de l'intérim des fonctions de directeur de l'École nationale de la magistrature,

- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;
- VU l'arrêté en date du 17 mai 2019 nommant Madame Céline MUGERLI, coordonnatrice de formation à l'École nationale de la magistrature à compter du 1^{er} septembre 2019 ;
- VU l'arrêté du 7 octobre 2026 portant attribution de fonctions du directeur de l'École nationale de la magistrature,

Déclare donner délégation de signature à compter du 9 octobre 2026 à Madame Céline MUGERLI, coordonnatrice de formation à l'École nationale de la magistrature pour signer :

- de façon permanente :
 - l'ensemble des documents liés à l'activité placée sous sa responsabilité (courriers, convocations, comptes-rendus, ...) ;
 - les actes et pièces relatifs aux déplacements et missions notamment ordres de mission, autorisation d'utiliser le véhicule personnel, états de frais, certificats divers ;
 - les certificats administratifs et attestations diverses (service fait par exemple).
- Pendant les absences ou en cas d'empêchement du sous-directeur des études, les actes relatifs à la vie administrative et pédagogique relevant de ses compétences, à l'exception des contrats, conventions et marchés.

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2026

LA MANDATAIRE,



Céline MUGERLI

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA
MAGISTRATURE PAR INTÉRIM,

Haffide BOULAKRAS



Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et
Recherche, Secrétariat général
10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99
www.enm.justice.fr

Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles
spécialisées, Département international
8, rue Chanoinesse - entrée : 3^{ter}, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21